



PROJET ÉDUCATIF

S'élever ensemble dans la confiance, pour l'épanouissement de chaque élève dans toutes ses dimensions.

L'ensemble scolaire Jeanne d'Arc est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'État, fondé par la congrégation du Cœur de Jésus et de Marie, dont il reçoit la tutelle. École et collège y forment un seul ensemble, de la maternelle à la troisième.

Familles, élèves, professeurs, personnels, bénévoles et partenaires : ce projet nous engage tous, et chacun y a sa part.

ACCUEILLIR

« Reconnaître chacun dans sa singularité et avoir une attention particulière pour tous. »

Nous prenons chaque élève tel qu'il arrive, avec son rythme, ses fragilités et ses convictions. Chacun a sa place sans avoir à ressembler aux autres.

ÉCOUTE · RESPECT · BIENVEILLANCE

TRANSMETTRE

« Accompagner chacun sur son chemin d'excellence par une exigence adaptée. »

Nous exigeons beaucoup, parce que nous croyons chacun capable. Nous aidons chacun à devenir libre et curieux, à juger par lui-même et à comprendre le monde.

EXIGENCE · CURIOSITE · LIBERTE

COOPÉRER

« Agir ensemble, dans la confiance et la bienveillance, au service de chacun. »

Rien ne se fait ici sans les familles. Nous travaillons en équipe, école et collège ensemble, et nous parlons directement à la personne concernée.

CONFIANCE · ENTRAIDE · COHERENCE

ESPÉRER

« Croire en chacun, le faire grandir en humanité et dans sa vie spirituelle. »

Nous croyons que chaque enfant porte plus qu'il ne montre. Nous lui donnons le temps, le silence et les mots pour qu'il se découvre, et nous proposons à qui le souhaite un chemin de foi.

ESPERANCE · INTERIORITE · JOIE

« Aider chacun à grandir dans la confiance, l'amour et l'espérance, avec un regard de bienveillance créatrice. »

Congrégation du Cœur de Jésus et de Marie, tutelle de l'ensemble scolaire

Enraciné dans l'Évangile, ce projet répond à la triple mission de l'enseignement catholique, enseigner, éduquer et évangéliser. Il se déploie dans le projet d'animation pastorale, les projets d'établissement et les règlements intérieurs, qui précisent les engagements de chacun.